

Citation sur opposition à ordonnance penale

Par Chris75, le 29/03/2019 à 12:49

Bonjour

J'ai reçu une amende pour stationnement abusif plus de 7 jours et j'ai contesté. J'ai reçue une ordonnance que j'ai conteste. A noter qu'à chaque fois aucunes réponses de leur part. Et maintenant je reçoit une citation sur opposition à ordonnance pénal que je dois recuprécu au groupement des huusshuis de justice audienciers au tribunal de Paris.

Je ne sais pas ce que sait exactement soit une réponse soit une convocation ou une amende majorée ????

Que dois je faire payer ou si convoquer au tribunal me défendre ?

Merci de vos réponses

Par LESEMAPHORE, le 29/03/2019 à 13:10

Bonjour

C'est une citation à notifier aux fins de comparution au tribunal de police suite à votre opposition à l'ordonance pénale

Par Stecolombe, le 31/01/2021 à 13:11

J'ai aussi eu la même suite à l'opposition.

Question - à ce stade est-ce possible de faire **UNE NOUVELLE OPPOSITION** , donc une énième fois à une :

"Citation sur opposition à ordonnance penale"?	